

Règlement de la Tombola

- Participe au tirage chaque numéro du billet de réservation.
- Le tirage au lieu le samedi 22 mars 2025 à 17h par un membre de l'association assisté du président du Club des supporters Claude POTEVIN, du vice-président Hervé JAN, de Louis CODARD l'animateur du loto ainsi que deux joueurs parmi les campings caristes, inscrits au loto du 23 mars 2025.
- Le tirage se fera à l'aide d'un logiciel dans lequel seront introduits les numéros des participants.
- Sur présentation des billets et après contrôle les lots seront remis aux gagnants aux trois pauses du loto du dimanche 23 mars 2025.
- La liste des gagnants sera affichée à partir de la pause de 12h30 le jour du loto.
- Aucun lot n'est remboursable ou échangeable.

Liste des lots :

- 1 – Une carte cadeau de 500€
- 2 – Une location camping-car (un week-end)
- 3 – Une trottinette électrique
- 4 – Une Télé
- 5 – Un caddie garni
- 6 – Une carte cadeau de 100€
- 7 – Un panier gourmand
- 8 – Une carte cadeau de 50€
- 9 – Un magnum de champagne
- 10 – Un panier gourmand



Le comité d'organisation